

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Band: - (2007)
Heft: 213-214

Artikel: Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 12, L'influence des exilés en Suisse à leur retour en France
Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'influence des exilés en Suisse à leur retour en France

De nombreux Français trouvèrent refuge en Suisse tout au long de la Révolution. L'émigration française en Suisse est d'une surprenante diversité. Le Corps helvétique a attiré tel un aimant, comme nous le relate ici l'historien Alain-Jacques Czouz-Tornare dans cette chronique qu'il anime pour nous en partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison.

Le rôle des émigrés

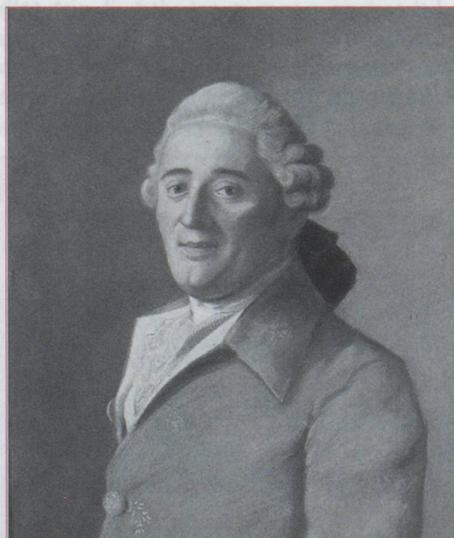
La Suisse de l'Ancien Régime forma un débouché naturel pour les émigrés de tous poils et leurs manigances en tous genres¹. Quoi de plus naturel ! Ce pays attirait tout aussi bien les contre-révolutionnaires les plus opiniâtres, du fait de la conformité de vues des autorités en place dans les cantons aristocratiques, que les républicains en quête d'un asile respectable, acceptable. En effet, les Suisses sont vus comme les glorieux ancêtres de la liberté européenne ! Se faire passer pour suisse avait alors valeur d'assurance-vie, pour tout candidat à l'émigration. C'est ainsi, sous une identité suisse que Théodore de Lameth se retire en Suisse en 1793². François-René de Chateaubriand en personne, laisse échapper dans ses fameuses mémoires des paroles à la fois ironiques et amères sur le temps où il devait dissimuler ses origines : « *Par un travestissement convenu, une foule de gens devenaient les personnages qu'ils n'étaient pas (...) J'étais suisse.* »³ Brissot, qui avait également séjourné en Suisse en 1782 sur les traces de Rousseau, essayait de se faire passer pour le Neuchâtelois Alexandre Ramus, lorsqu'il fut arrêté le 10 juin 1793⁴. Le comte de Bourmont (1773-1846), ancien officier aux Gardes Françaises, avait été émissaire des princes en Vendée en 1794. Désigné par les princes pour préparer clandestinement en Normandie les élections de 1797, le futur maréchal emprunta également une identité suisse à la veille du 18 fructidor lorsqu'il dut

s'exiler précipitamment outre-Jura. Il fait partie de ces réfugiés qui jouèrent, alors ou par la suite, un rôle considérable en France. Haut dignitaire de l'Empire, il se rallia à Louis XVIII, sera ministre de la guerre sous Charles X et commandera l'expédition d'Algérie en 1830.

L'avocat Jean-Etienne-Marie Portalis (1745-1807), député de la Seine au Conseil des Anciens, mêlé à l'affaire de la conspiration de La-Villebeurnoy, fut atteint, comme royaliste, par le coup d'État du 18 fructidor. Il se cacha chez le banquier suisse Delessert à Passy, put gagner la Suisse, puis le Holstein, et ne rentra en France qu'au 18 brumaire. Portalis prit personnellement la plus grande part au concordat conclu avec le pape Pie VII, et aux articles organiques destinés à le compléter. Les discours qu'il prononça à cette

époque furent empreints des idées et des sentiments qu'avait toujours professés l'Église gallicane. Sa collaboration au code civil a constamment passé pour son principal titre de gloire. Portalis fut nommé, le 10 juillet 1804, ministre des Cultes.

Trois mille sept cents Français, dont pas moins de 2 400 clercs déportés par la France révolutionnaire, ont, par exemple, trouvé refuge dans le seul canton de Fribourg. Parmi les plus connus citons la princesse de Conti (1731-1803), Dom Augustin de Lestrangé (1754-1827), abbé de la Valsainte, le marquis d'Autichamp (1738-1831), qui fit de Fribourg dès 1791 une base arrière idéale pour ses menées contre-révolutionnaires. G. Andrey remarque à ce sujet : « *À Fribourg, l'agent des princes se trouvait sensiblement à égale distance de Turin en Italie, [où se trouvait le comte d'Artois] Worms en Allemagne [où se trouvait le prince de Condé] et Jalès dans le sud Vivarais, centre important d'agitation aristocratique. Sa position à Fribourg lui permettait des liaisons rapides* »⁵. Fribourg était un lieu rêvé pour observer le cours politique des événements, voire tenter de les influencer. L'évêque du diocèse qui avait son siège sur les bords de la Sarine était suffragant de l'archidiocèse de Besançon, d'où des liens particuliers entretenus de longue date. Les évêques français réfugiés dans la cité des Zaehringen entretenaient une correspondance régulière avec leurs fidèles restés en Franche-Comté tout particulièrement et y fomentaient des projets et complots ayant tous pour



Benjamin Delessert

objectifs le rétablissement de la monarchie et des pouvoirs de l'Église. De 1791 à 1797, le prêtre et conspirateur franc-comtois Claude-François-Marie Petit-Benoît de Chaffoy, vicaire général de Besançon dès 1777, réfugié fin 1792 à Cressier, dans la Principauté de Neuchâtel, puis dans la montagne de Diesse, participe par l'entremise d'une société de prêtres émigrés à diverses activités secrètes au côté de son frère et de nombreuses autres figures de la lutte contre-révolutionnaire. À la mort en 1792 à Soleure de l'archevêque de Besançon, Monseigneur Durfort-Léobart, Chaffoy reçut le pouvoir de s'occuper de son diocèse⁶. De fait, un véritable gouvernement en exil du diocèse de Besançon se forma à Fribourg autour de l'évêque de Lausanne, Bernard-Emmanuel de Lenzbourg, qui nomma douze vicaires généraux pour le seconder. Cinquante-neuf Francs-Comtois furent ordonnés à Fribourg pendant la période révolutionnaire. Jean Courtieu remarque qu'*« après la mort de Mgr de Lenzbourg en 1795, l'administration du diocèse de Besançon fut confiée à François Xavier de Neveu, évêque de Bâle, qui résidait alors à Constance »*⁷. Les émigrés tentèrent tout ce qui était en leur pouvoir afin de pousser les Suisses dans les bras contre-révolutionnaires et tenter de récupérer leur potentiel militaire. Le problème de l'utilisation possible des militaires suisses par les forces coalisées préoccupait fort le gouvernement français. Les Français firent tout pour entraver le passage de troupes suisses au service de la coalition. Dès qu'il en eut connaissance, le Comité de salut public fit part à son représentant en

Suisse Barthélemy, le 20 frimaire/10 décembre 1794, des rumeurs selon lesquelles les Anglais auraient l'intention de recruter secrètement 5 000 soldats suisses des anciens régiments au service de la France et d'envoyer cette petite armée en Vendée⁸. Au final, malgré les sollicitations pressantes des princes émigrés, les Suisses se gardèrent prudemment de s'engager ouvertement dans la contre-révolution.

Combattre la Révolution par tous les moyens... financiers. L'arme fatale de la contre-révolution

Les émigrés français en Suisse représentaient un réel danger pour la France révolutionnaire. La Révolution ruina nombre de Suisses qui disposaient de revenus en France, notamment les officiers des grandes familles dirigeantes. Chez ces élites touchées de plein fouet, le ressentiment était tel que tous les coups semblaient permis afin de combattre la Révolution.

De leur point de vue, comment considérer comme un délit le fait d'utiliser la contrefaçon d'une monnaie émise par un régime honni et spoliateur, vulgaire papier entaché du souvenir de la banqueroute de Law, qui plus est sacrilège, puisque remboursable sur le produit de la vente du clergé persécuté ? Et c'est ainsi que quelques-uns d'entre eux participèrent à la guerre financière

active contre la Révolution via le trafic de faux assignats. Le but de cette véritable *machine infernale* était simple : ruiner la France révolutionnaire en l'inondant de *monnaie de singe*. Atteints spirituellement et matériellement par la Révolution, des dirigeants suisses de l'époque trouvaient juste de profiter de cette manne qu'étaient

les faux assignats lesquels, à défaut de tomber du ciel, étaient tout de même une bénédiction pour leurs finances. Les évêques émigrés se gardèrent bien d'ailleurs de condamner cette pratique jusqu'en 1796. Les autorités françaises étaient convaincues que Romont, dans le canton de Fribourg, abritait une fabrique ou du moins un dépôt important de faux assignats. Rien que ça ! Le grand sautier de la ville des bords de la Sarine, Albert-Nicolas Ignace de Muller de Bonn (1759- vers 1848), ne montra guère de zèle à poursuivre en justice les ennemis de la Révolution. Et pour cause ! Il semble avoir été l'une des chevilles ouvrières fribourgeoises de ce trafic qui fut cependant très vite éventé. La presse française couvrit d'injures les dirigeants fribourgeois, qu'on traita de faux-monnayeurs, de scélérats et de *« magnifiques monstres »*. L'ambassadeur de la République française pourra écrire le 29 janvier 1794 : *« C'est du louable canton de Fribourg et du comté de Neuchâtel, que sortent ces faux assignats. On a même lieu de croire qu'ils y sont fabriqués »*. Qu'on se rassure ! Les choses s'arrangèrent rapidement. Les Français étouffèrent le scandale au nom de la raison d'Etat et les Fribourgeois comprirent très vite qu'à ce jeu dangereux, ils réalisaient un bel auto goal, compte tenu des relations commerciales entretenues avec la France. En mai 1794, Barthélemy constatait dans un envoi à Buchot, que la *« contrebande des subsistances (...) nous procure environ trois cents bœufs par mois, qui sortent furtivement des cantons de Berne et de Fribourg. »*⁹

En 1793-1794, le Comité de salut public s'acharna à maintenir la Suisse en neutralité, quitte à fermer les yeux sur l'attitude des aristocrates suisses qui toléraient les activités subversives des émigrés. Cette image séduisante de la Suisse provient du fait qu'elle est une république qui plus est magnifiquement située sur l'échiquier européen. Pourtant, au premier coup d'œil attentif, cette république apparaît aux antipodes d'une conception jacobine de la société. Cette neutralité fut plusieurs fois violée par les ennemis de la Révolution. En 1793-1794, les Français craignaient une invasion de Piémontais en provenance du Valais par le Grand-St-Bernard et ils avaient raison. Les élites valaisannes étaient sensibles à la cause des émigrés qui les encourageaient en sourdine à travailler au renversement de la



1 Voir l'ouvrage de Georges ANDREY, *Les émigrés français dans le canton de Fribourg (1789-1815)*, La Baconnière, Neuchâtel 1972.

2 BARRUEL-BAUVERT, Antoine-Joseph comte de, *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des Bourbons*, Paris, 1815, vol. 11, p. 2.

3 *Mémoires d'Outre-tombe*, Paris, 1841. Cité par Olivier BLANC, La dernière lettre..., p. 19.

4 Cf. Charly GUYOT, *De Rousseau à Mirabeau. Pèlerins de Môtiers et prophètes de 89*, Neuchâtel, 1936, p. 126-127.

5 G. Andrey, *Les émigrés français...*, p. 234. Chapitre consacré aux « incidences politiques ».

6 COUDERC, Felix-Adrien, *Vie Abrégée de Monseigneur Claude-François-Marie Petit-Benoît de Chaffoy, Evêque de Nîmes*, Imprimeur C. Durand-Belle, Octobre 1837.

7 Article « Besançon, (archidiocèse) » in DHS, 2002, vol. 2, p. 270.

8 AAE, CP, Suisse, 451, fol. 313, minute. Voir aussi fol. 106 et 609.

9 AAE, CP, Suisse, 446, fol. 144, original.



Merlin de Douai

▷ République. 250 soldats piémontais en uniformes et en cocardes et 150 mulets chargés de munitions et d'armes de guerre franchirent le Grand-St-Bernard les 10 et 11 août 1793 et la Forclaz dans la nuit du 11 au 12¹⁰. Ainsi, les Valaisans avaient laissé violer leur territoire par les Piémontais partis à la reconquête de la Savoie, dans le cadre d'un plan destiné à porter à la République française un coup décisif sur les frontières des Alpes et du Jura, au risque d'entraîner la Suisse tout entière dans la guerre. Le 15 août 1793, de Genève, Soulvie tance le grand bailli du Valais : « *Les Piémontais et les Autrichiens font fort peu de cas de la brave Nation helvétique qui les dompta jadis avec tant de fierté, d'assurance et de succès et ils observent que si la Suisse avait favorisé en secret le passage, elle serait mise au rang des peuples subalternes, n'osant avouer ni son inimitié pour la France, ni sa coalition avec les tyrans, ce qui est le caractère des peuples sans vertu et sans énergie* »¹¹. Face à cette situation, Robespierre se montra avant tout soucieux de ménager les Suisses et de ne rien entreprendre contre eux. Le Comité de salut public eut maintes fois l'occasion de fermer pudiquement les yeux sur les menées des élites suisses qui toléraient - quand elles ne les encourageaient pas - les activités subversives des émigrés. Contre toute évidence et au plus fort de la crise, Robespierre réaffirma, le 27 brumaire an II/17 novembre 1793, la nécessité de maintenir la concorde franco-suisse. Dans ce grand rapport présenté à la Convention au nom du Comité de salut public, et préparé d'après des notes du ministère des af-

aires étrangères, « l'Incorruptible » n'hésita pas à affirmer : « *Il est un autre peuple uni à notre cause par des liens non moins puissants, un peuple dont la gloire est d'avoir brisé les fers des mêmes tyrans qui nous font la guerre, un peuple dont l'alliance avec nos rois offrait quelque chose de bizarre mais dont l'union avec la France républicaine est aussi naturelle qu'imposante, un peuple enfin que les Français libres peuvent estimer : je veux parler des Suisses* »¹². Suivit un décret reconnaissant la validité des traités (art. II) et la nécessité de « *resserrer de plus en plus les liens de l'amitié* » (art. 5). Ainsi existait-il une volonté délibérée de la part des Français de maintenir les Suisses, même malgré eux dans la neutralité, tant que durerait une guerre où le sort de la grande nation était en jeu. Une entente objective à défaut d'être cordiale avec la Suisse était vitale pour la France. La rupture des relations diplomatiques avec les États étrangers ayant tari le courant des importations, la France avait recouru à l'« allié » suisse, par lequel pouvaient parvenir les tissus, cuivre ou salpêtre achetés chez les ennemis de la France, en même temps que de précieuses informations, la Suisse étant devenue l'un des pôles privilégiés de l'espionnage international. Le maintien de la neutralité était d'un bon apport pour la Révolution puisque, comme l'indique un rapport diplomatique de germinal an 4, « *sans contredit, ce pays nous a fourni beaucoup de matières premières, des draps, des armes, des bœufs, des chevaux, et même quelques grains et avoines* »¹³. La Revellière-Lepeaux écrira dans ses mémoires que « *l'aristocratie helvétique était l'arsenal de la contre-révolution en France* »¹⁴. Il faut avoir ici en mémoire que le représentant anglais à Berne, Wickam, qui dirigeait les réseaux contre-révolutionnaires et finançait les intrigues royalistes, utilisait le territoire suisse comme base arrière de ses activités qui faillirent renverser les institutions de la France républicaine en 1795-1797. Ce qui fera tenir ce discours à Merlin de Douai, président du Directoire, en date du 18 mars 1798 au Palais du Luxembourg : « *Nous aimions à célébrer les monuments de la valeur helvétique. Et cependant c'est dans le pays de Guillaume Tell que les plus odieuses trames furent ourdies contre notre génération : c'est du sommet de ces montagnes qui semblaient le dernier asile des hommes li-*

bres que l'oligarchie déchainait sur nous ses fanatiques émissaires »¹⁵. En clair, loin de protéger efficacement la France à l'Est, la Suisse ne cessait de représenter une menace de plus en plus visible, au point d'apparaître comme le dernier soutien à la politique britannique au cœur de l'Europe après Campoformio. Désormais pourtant, la Suisse avoisinait des possessions françaises au nord, au sud et à l'ouest. Une fois la France durablement victorieuse, il devenait difficile de maintenir la fiction d'une Suisse pacifique, alors que tout indiquait qu'elle restait une plaque tournante des menées subversives. Sous le Directoire, la France, qui en avait désormais les moyens, imposa au Corps helvétique l'expulsion générale et inconditionnelle de tous les réfugiés. Et A. Rufer de préciser : « *Faire de la Suisse jusqu'alors boulevard inébranlable de la contre-révolution, un avant-poste révolutionnaire tel fut dès lors l'objectif principal de la politique française vis-à-vis de ce pays* »¹⁶. D'où l'invasion de la Suisse en 1798 et sa transformation en République helvétique « une et indivisible ».

De la Suisse dans les idées françaises : l'exemple de Madame de Staël, la femme qui fit trembler Napoléon

Des Suisses furent également à leur manière des émigrés dans leur propre pays. L'un d'entre eux est particulièrement célèbre, ainsi que son compagnon Benjamin Constant. Ces deux « républicains thermidoriens », attachés aux principes de 1789 mais hostiles aux excès de la Terreur, furent qualifiés par Pierre Nora de « meilleurs commentateurs » entre 1796 et 1798 des « *impasses* » de la République de l'an III (1795)¹⁷. La baronne Germaine de Staël-Holstein (1766-1817), fille de Necker, fut selon J. Godechot « *sans doute, avec Chateaubriand, le plus célèbre des écrivains français de la période révolutionnaire et impériale* »¹⁸. Selon B. Melchior-Bonnet: « *Toujours passionnée d'idées nouvelles, elle contribue au lancement du Club constitutionnel et favorise la politique aboutissant au coup d'État de Fructidor* » Pour Alice Gérard, ses *Considérations sur la Révolution française* publiées en 1818, sont « *dans leur ambivalence même, un livre clé de l'historiographie libérale* »¹⁹. Après avoir cru en lui, Madame de

Staël affronta Napoléon Bonaparte pendant 17 ans à armes inégales. Retirée à Coppet, dans le canton de Vaud, cette fine lettrée curieuse de tout, prônant l'esprit de tolérance et la fidélité aux idées des Lumières, publie *Delphine* en décembre 1802, qui eut immédiatement un succès prodigieux. Le parti de l'opposition au Premier consul se réclama ouvertement de la Genevoise. Le Premier consul entra alors dans une colère affreuse. Immoral, antisocial, anticatholique, tel était aux yeux de Napoléon Bonaparte le roman *Delphine* qui est d'ailleurs dédié à « *la France silencieuse* ». Le futur empereur ne lui pardonna pas de louer ainsi les Anglais et la liberté.²⁰



Madame de Staël

Courageusement, les œuvres de cette première femme officiellement reconnue comme philosophe politique (*De la littérature en 1800*, *Delphine* en 1802) prônent l'indépendance de l'écrivain par rapport à tout pouvoir. Idée insupportable pour Bonaparte qui commence à voir partout autour de lui l'empreinte de la baronne de Staël. Ses principaux rivaux, dont Bernadotte, Moreau et Constant, ne fréquentent-ils pas son salon ? Irrité par la guerre d'épigrammes qui se faisait contre lui autour de Madame de Staël, le Premier consul, en octobre 1803, l'a fait interdire de séjour à Paris. Pendant 7 ans, elle va parcourir l'Europe en tentant de faire passer ses idées. Elle en profite pour dénigrer « l'Ogre » Bonaparte. Revenue à Coppet en 1805, celle qui croyait que l'écrivain a un rôle à jouer et que les idées peuvent triompher auprès des hommes d'action, dans un monde ouvert au progrès humain, écrit *Corinne*

(1807) qui se fait le chantre de l'Italie indépendante et qui eut un succès énorme. Le public va lire avidement les aventures de *Corinne* et d'*Oswald*. Tous les adversaires de Napoléon la visitaient ou séjournaient auprès d'elle. Ne dirait-on pas que Napoléon en a eu peur, oui peur ! C'est ce qui semble se dégager dans sa correspondance à son sujet : du château de Finkenstein, le 18 avril 1807, alors qu'il mène un dur combat face aux Russes, l'empereur à son apogée prend le temps d'écrire à Fouché : « *Je vois avec plaisir que je n'entends plus parler de madame de Staël. Quand je m'en occupe, c'est que j'ai des faits devant moi. Cette femme est un vrai corbeau ; elle croyait la tempête déjà arrivée et se repaissait d'intrigues et de folies. Qu'elle s'en aille dans son Léman ! Ces Genevois ne nous ont-ils donc pas fait assez de mal ?* ». Toujours à Finkenstein, l'empereur revient à la charge, le 19 avril 1807, dans cet envoi à Fouché : « *Mon intention est qu'elle ne sorte jamais de Genève (...). Tout ce qui me revient de cette misérable femme mérite que je la laisse dans son Coppet, avec ses Genevois et sa maison Necker* ». En 1807, elle se rendit à nouveau outre-Rhin, et l'année suivante commence à rédiger son livre *De l'Allemagne* qui témoigne du déclin de l'influence de la pensée française sur les lettres européennes. Cet ouvrage fondateur propose à ses lecteurs l'Allemagne comme modèle et contient une critique implicite de la politique napoléonienne. Toute l'édition française fut détruite par la police impériale sur l'ordre de Napoléon daté du 24 septembre 1810. « *Votre dernier ouvrage n'est point français* » écrit le nouveau ministre de la police Savary à Germaine de Staël le 3 octobre 1810. Et il a raison ! Mais justement, Madame de Staël ne prend-elle pas ici acte du déclin de la France au moment même où l'empereur semble avoir atteint son zénith ? Exilée et interdite de publication, Mme de Staël commence les *Dix années d'exil*, d'abord conçu comme un violent pamphlet contre l'empereur qui la poursuit de sa haine. À Londres, en 1813, elle rencontre le futur roi Louis XVIII en qui elle veut voir l'homme capable de réaliser la monarchie constitutionnelle qu'elle appelle de ses vœux. Lucide pourtant, elle perçoit la désastreuse influence que vont avoir sur le roi les émigrés arrogants, ceux-là même dont on dira bientôt qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié.

Germaine rentre à Paris le 12 mai 1814 et se rallie aux Bourbons à regret. Pendant le premier exil de l'empereur, elle le fera prévenir d'une tentative d'assassinat à son égard. Ne désespérant pas d'en faire un grand libéral, Germaine jette « *Benjamin Constant dans les bras de Napoléon durant les Cent-Jours, donnant ainsi involontairement pour la postérité une aura de libéralisme à son pire ennemi* »²¹. La fin de sa vie sera occupée à la rédaction des *Considérations sur la Révolution française*, qui paraîtront en 1818, après sa mort survenue le 14 juillet 1817. Celle qui fut l'un des esprits les plus clairvoyants de la première décennie du XIX^e siècle repose dans le parc du château de Coppet, au côté de son père bien-aimé Jacques Necker.

ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE

10 AAE PARIS, Suisse 437, fol.280 /BPU Neuchâtel Copies Rott 8 RO IV 6. Missions en Valais Correspondance politique 1789-1793, fol. 8. Barthélemy à Hefflinger, Baden le 24 août 1793.

11 AAE Paris, Suisse 437, fol. 301/BPU Neuchâtel : Copies Rott 8 RO IV 6. Missions en Valais Correspondance politique 1789-1793, fol. 522.

12 Rapport fait à la Convention Nationale au nom du Comité de salut public par le citoyen Robespierre sur la situation politique de la République, p. 12. R. C., 302, p. 1222. Voir également à ce sujet: A. RUFER et J.-R. SURAT-TEAU, "Robespierre, la Suisse et les Suisses", in: Actes du colloque Robespierre, Vienne 3 septembre 1965, publ. à Paris, 1967, p. 67-79.

13 AAE, CP, Suisse, 456, fol. 457: "Observations et mesures relatives à la Suisse".

14 *Mémoires de la Révellière-Lepeaux*, t. II, chap. XXXIV, p. 188, 133, 202.

15 *Le Moniteur*, no du décadi 3 ventôse/20 mars 1798.

16 A. Rufer, « La République Helvétique », p. 66.

17 NORA Pierre, article "République" in : *Dictionnaire critique...*, p. 840-841. Voir aussi Marcel GAUCHET, *ibid.*, p. 951-960, 1053-1060. Voir également: Marie-Claude JEQUIER,

" Frédéric-César Laharpe, Benjamin Constant et Madame de Staël face à la Suisse, 1797-1814 ", in: *Revue Historique Vaudoise* 86/1978, p. 39-56.

18 GODECHOT Jacques, Introduction à Mme de Staël, *ouvr. cit.*

19 D'HAUSSONVILLE, *Le salon de madame de Staël* Paris, 1900, vol. II, p. 256-257. Bernadine MELCHIOR-BONNET, *Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire*, Larousse, Paris, 1965, p. 292. Alice GERARD, *La Révolution française...*, p. 32.

20 Paul Gautier, *Madame de Staël et Napoléon*, 3^e édition, Plon, Paris 1921, Henri Guillemin, *Madame de Staël, Benjamin Constant et Napoléon*, Plon, Paris, 1959, Ghislain de Diesbach, *Madame de Staël*, Perrin, 1983.

21 *Histoire et Dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, p. 1105-1106.